

FORMATION

SSIAP 3

**CHEF DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
ET D'ASSISTANCE À PERSONNES**

PARTICIPANTS : 4-10 maximum



PUBLIC CONCERNÉ

Personnes désirant exercer le métier de chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes au sein d'un établissement recevant du public (ERP) ou d'un immeuble de grande hauteur (IGH)



PRÉREQUIS À LA FORMATION

- Remplir l'une des conditions suivantes :
 - ✓ Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 minimum
 - ✓ Etre titulaire du diplôme SSIAP2 ou ERP2 ou IGH2 et de justifier de 3 ans d'expérience dans la fonction
- Etre titulaire de l'une des attestations de secourisme suivantes :
 - ✓ AFPS ou PSC1 de moins de 2 ans
 - ✓ SST ou PSE1 en cours de validité



DÉLAI D'ACCÈS

Sous condition de la possession de l'ensemble des prérequis
En fonction des places vacantes sur la session
8 jours minimum



DURÉE

232 heures réparties sur 6 semaines et demie non consécutives

OBJECTIFS

Être capable de :

- Connaître les principes d'éclosion et de développement du feu
- Connaître et appliquer la réaction et la résistance au feu
- Intervenir sur des feux naissants
- Reconnaître la typologie et le type de structure d'un bâtiment
- Se situer sur un plan d'architecte
- Savoir analyser la trame d'analyse d'un projet de construction
- Connaître la hiérarchie des normes
- Classer un bâtiment en fonction de la réglementation
- Appliquer les obligations réglementaires aux différents types de bâtiments et en matière de moyens de secours
- Appliquer la réglementation relative à l'accessibilité des personnes handicapées
- Analyser les risques
- Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux
- Assurer une gestion des documents administratifs
- Informer la hiérarchie
- Actualiser ses connaissances des textes applicables
- Connaître la composition et le rôle des commissions de sécurité
- Gérer le personnel et les moyens du service
- Appliquer le code du travail
- Réaliser des budgets et des achats

FORMATION SSIAP 3

PARTICIPANTS : 4-10 maximum

CHEF DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES

CONTENU

- Le feu et ses conséquences
- La sécurité incendie des bâtiments
- La réglementation incendie
- Gestion des risques
- Conseils donnés au chef d'établissement
- Les commissions de sécurité
- Le management de l'équipe de sécurité
- Le budget du service de sécurité
- Examen

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours théoriques avec appui audiovisuel,
- Exercices pratiques sur feux réels et en milieu fermé
- Mise en situation
- Travail sur plan avec intervention d'un architecte maitre d'œuvre
- Visites d'établissement
- Règlementations en vigueur, normes

VÉRIFICATION DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION

Fiche d'évaluation théorique

Fiche d'évaluation pratique : évaluation sur chaque contexte professionnel

TYPE DE VALIDATION

**Diplôme de Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à
Personnes après validation des épreuves de l'examen**

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Arnaud Poncet



SAS PREVIS - 20 avenue de l'Agriculture - 63000 CLERMONT FERRAND

Tel : 04 73 39 72 16 - Fax : 04 73 15 04 62 Mail : contact@previs.fr

Capital : 42 000 € - SIRET : 490 021 565 00075 - RCS Clermont-Fd Code APE : 8559A

N° d'agrèments : SSIAP : 6308 - N° d'agrèment CQP APS 63 08 12 03 01 N° d'habilitation SST n°835000/2016/SST-01/O/02